RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00435
Numéro SIREN : 442 631 099
Nom ou dénomination : JARDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/014857

COPIE CERTIFIEE CONFORME

DGFiP N° 2050 2021

(1)

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JARDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : route de l'Etrat 42270 ST PRIEST EN JAREZ — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 4 2 6 3 1 0 9 9 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 28/02/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 811	AG 23 914	1 897
	Fonds commercial (1)	AH	2 185 347	AI	2 185 347
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	617 760	AO 15 244	602 515
	Constructions	AP	1 511 243	AQ 1 300 087	211 156
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	635 270	AS 494 546	140 723
	Autres immobilisations corporelles	AT	922 091	AU 684 596	237 494
	Immobilisations en cours	AV	527 763	AW	527 763
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	684 755	CV	684 755
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	20	BI	20
	TOTAL (II)	BJ	7 110 063	BK 2 518 389	4 591 674
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 456	BM	3 456
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 464 301	BU 7 630	1 456 670
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 626	BY 800	8 826
	Autres créances (3)	BZ	1 655 566	CA	1 655 566
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	546 771	CG	546 771
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	50 147	CI	50 147
	TOTAL (III)	CJ	3 729 870	CK 8 430	3 721 439
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 839 933	1A 2 526 820	8 313 113

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 1 077

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JARDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 481 515
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	560 836
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	211 156
	TOTAL (I)	DL	3 297 508
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	47 791
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	47 791
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 752 802
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	215 517
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 008 570
	Dettes fiscales et sociales	DY	949 761
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	37 507
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 653
	TOTAL (IV)	EC	4 967 813
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 313 113

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 418 925
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 112 973

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JARDIS — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	24 141 954	FB		FC	24 141 954
	Production vendue biens *	FD	1 020 774	FE		FF	1 020 774
	Production vendue services *	FG	645 283	FH		FI	645 283
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	25 808 013	FK		FL	25 808 013
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 549
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	21 573
	Autres produits (1) (11)					FQ	23 231
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 859 368
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	20 661 048
	Variation de stock (marchandises)*					FT	228 385
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 768
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 745
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 332 625
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	340 260
	Salaires et traitements*					FY	1 645 068
	Charges sociales (10)					FZ	481 833
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	143 935
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 430
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13 231
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	24 861 334
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	998 033
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 953
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	4 953
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 715
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	15 715
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 761)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	987 272

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS JARDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 661
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	24 453
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	33 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 837
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 837
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	24 278
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	202 310
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	248 404
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	25 897 437
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 336 601
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	560 836

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	9 689
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
(3) Dont	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	4 953
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	8 157
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	18 893
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 061

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires		24 453
Dégrèvement CET		8 087
Ecart de caisse	3 882	574
Régularisation des tiers	4 955	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS JARDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2021, dont le total est de 8 313 114 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 560 836 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2020 au 28/02/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Constructions : 20 à 30 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 4 ans
* Matériel informatique : 4 ans
* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements

Règles et méthodes comptables

prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société Jardis réalise l'ensemble de ses opérations.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.
La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société a fait face aux effets de la crise du coronavirus de multiples façons : recours à l'activité partielle

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 185 347			2 185 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 811			25 811
Immobilisations incorporelles	**2 211 158**			**2 211 158**
- Terrains	617 761			617 761
- Constructions sur sol propre	1 510 571			1 510 571
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	673			673
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	631 287	3 984		635 271
- Installations générales, agencements aménagements divers	845 633	2 537		848 170
- Matériel de transport	22 950			22 950
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 971			50 971
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	88 710	439 053		527 763
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 768 555**	**445 574**		**4 214 129**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	682 911	1 845		684 756
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20			20
Immobilisations financières	**682 931**	**1 845**		**684 776**
ACTIF IMMOBILISE	**6 662 644**	**447 419**		**7 110 064**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 185 347
Total	**2 185 347**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 211	1 703		23 914
Immobilisations incorporelles	**22 211**	**1 703**		**23 914**
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	1 264 800	34 614		1 299 414
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	673			673
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	438 017	56 530		494 547
- Installations générales, agencements aménagements divers	588 033	40 389		628 422
- Matériel de transport	7 841	5 738		13 579
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 633	4 962		42 595
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 352 243**	**142 233**		**2 494 475**
ACTIF IMMOBILISE	**2 374 454**	**143 936**		**2 518 389**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 715 361 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 627	8 550	1 077
Autres	1 655 566	1 655 566	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 148	50 148	
Total	**1 715 361**	**1 714 264**	**1 097**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Ristournes à recevoir	50 825
Prestations de services à recevoir	260 233
Interets comptes courants	4 954
Total	**316 012**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	235 610		24 454	211 156
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**235 610**		**24 454**	**211 156**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			24 454	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	47 792				47 792
Total	**47 792**				**47 792**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige fournisseurs Galec	47 792		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 967 813 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 112 973	1 112 973		
- à plus de 1 an à l'origine	639 829	153 132	486 698	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77 102	14 912	62 190	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 008 571	2 008 571		
Dettes fiscales et sociales	949 761	949 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	175 923	175 923		
Produits constatés d'avance	3 654	3 654		
Total	**4 967 813**	**4 418 926**	**548 887**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 605			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	148 639			
(**) Dont envers les associés	138 415			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	639 829	639 829	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**639 829**	**639 829**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats m/ses à payer	92 731
Redevances à payer	18 480
Frais sur achats à payer	600
Frais vehicules loc. à payer	67 926
S/traitance à payer	859
Entretien à payer	16 200
Maintenance à payer	20 018
Etudes à payer	532
Séminaire à payer	35
Publicite à payer	11 479
Cotisations à payer	20 495
Honoraires Ó payer	13 092
Redevance à payer	1 492
Interets courus s/emprunt	411
Interet courus s/ participa°salarie	57
Conges payes à payer	95 450
Primes annuelles à payer	10 966
Provision prime exceptionnelles	149 295
Participation à payer	96 928
Intéressement à payer	105 382
Forfait social à payer	19 386
Partic. construction à payer	7 982
Contribution solidarite à payer	12 725
Taxe additionnelle à payer	70 800
Charges sociales sur primes	49 973
Ch. sociales 13è mois à payer	3 509
Ch. sociales conges payes à payer	30 544
Taxe pub à payer	8 757
Taxe eco-emballage à payer	4 859
Cet a payer	32 881
Taxe vehicule ste à payer	439
Total	**964 281**

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures adminstratives d avance	32 173		
Vetements de travail d avance	2 549		
Fournitures bureau d avance	5 606		
Entretien d avance	558		
Maintenance d avance	746		
Publicite longue duree d avance	7 324		
Location mobiliere d'avance	1 192		
Total	**50 148**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	3 654		
Total	**3 654**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2021
Chiffre d'affaires réalisés en France Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	25 808 013
TOTAL	**25 808 013**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	28/02/2021	29/02/2020
Produits financiers de participation	4 954	155 180
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**4 954**	**155 180**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 715	15 741
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**15 715**	**15 741**
Résultat financier	**-10 762**	**139 439**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 4 954 euro

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires		24 454
Dégrèvement CET		8 087
Ecart de caisse	3 882	575
Régularisation des tiers	4 956	
TOTAL	**8 838**	**33 116**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**560 836**
+ Impôts sur les bénéfices	248 404
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**809 240**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-24 454
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**784 786**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	987 272	283 518	703 754
+ Résultat exceptionnel	24 278	6 798	17 480
- Participations des salariés	202 310	41 911	160 399
Résultat comptable	**809 240**	**248 404**	**560 836**
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 24 667 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	211 156
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**211 156**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	118 074
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**118 074**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	**24 667**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS JARDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.
Suite à la troisième vague de Covid-19, le gouvernement a pris de nouvelles mesures de confinement à compter de janvier 2021.
Les mesures de restrictions commerciales mises en œuvre sont en constante évolution.
Dans le contexte actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant au 28/02/2022 de la crise liée au Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 73 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	3	
Ouvriers	58	
Total	**73**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautions	*1 335 943*
Engagements	*19 137*
Avals et cautions	1 355 080
Engagements en matière de pensions	74 491
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**1 429 571**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 74 491 euro

JARDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 2 Rue Léo Lagrange
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

R.C.S. : 442 631 099 RCS SAINT ETIENNE
SIRET : 442 631 099 00029

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 28 FEVRIER 2021)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Dividendes 552 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 8 836,38 Euros

560 836,38 Euros

Le dividende global s'élèverait à 552 000 Euros, soit un dividende de 138 Euros par action. Il serait éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 414 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 551 586 Euros ne serait pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2018	NEANT	NEANT	NEANT
2019	138 €	138 € *(soit un montant global de 414 €)*	138 € *(soit un montant global de 551 586 €)*
2020	138 €	138 € *(soit un montant global de 414 €)*	138 € *(soit un montant global de 551 586 €)*

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 26 AOUT 2021

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes 552 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 8 836,38 Euros

560 836,38 Euros

Le dividende global s'élève à 552 000 Euros, soit un dividende de 138 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 414 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 551 586 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2018	NEANT	NEANT	NEANT
2019	138 €	138 € *(soit un montant global de 414 €)*	138 € *(soit un montant global de 551 586 €)*
2020	138 €	138 € *(soit un montant global de 414 €)*	138 € *(soit un montant global de 551 586 €)*

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Orial

Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

JARDIS
SAS au capital de 40 000 €uros

2 Rue Léo Lagrange

42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

442 631 099 RCS SAINT ETIENNE

EXEMPLAIRE GREFFE

SIÈGE SOCIAL

LYON
Le Thelemos
2-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS
6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS
22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

/ILLEFRANCHE s/SAÔNE
167, rue Charles Germain
9400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr

Membre du réseau
JPA INTERNATIONAL

SAS JARDIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2021

afaq AFNOR CERTIFICATION
Audit Statutaire *Premium*
REF. 19801

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28.02.2021

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JARDIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 30 juillet 2021

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2021	Net 29/02/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	25 811	23 914	1 897	3 600
Fonds commercial (1)	2 185 347		2 185 347	2 185 347
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	617 761	15 245	602 516	602 516
Constructions	1 511 244	1 300 087	211 156	245 771
Installations techniques, matériel et outillage industriels	635 271	494 547	140 724	193 270
Autres immobilisations corporelles	922 091	684 596	237 495	286 046
Immobilisations corporelles en cours	527 763		527 763	88 710
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	684 756		684 756	682 911
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20		20	20
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**7 110 064**	**2 518 389**	**4 591 674**	**4 288 191**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 456		3 456	6 202
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 464 301	7 631	1 456 670	1 692 686
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 627	800	8 827	14 878
Autres créances	1 655 566		1 655 566	1 607 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	546 772		546 772	245 156
Charges constatées d'avance (3)	50 148		50 148	53 942
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 729 870**	**8 431**	**3 721 439**	**3 620 045**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 839 934**	**2 526 820**	**8 313 114**	**7 908 236**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*1 077*	*2 551*

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan passif

	28/02/2021	29/02/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 481 516	2 522 911
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**560 836**	**510 605**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	211 156	235 610
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 297 508**	**3 313 126**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	47 792	47 792
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**47 792**	**47 792**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 752 802	1 762 914
Emprunts et dettes financières diverses (3)	215 517	80 717
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 008 571	1 809 880
Dettes fiscales et sociales	949 761	859 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 508	33 786
Produits constatés d'avance (1)	3 654	531
TOTAL DETTES	**4 967 813**	**4 547 318**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 313 114**	**7 908 236**
(1) Dont à plus d'un an (a)	548 887	664 150
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 418 926	3 883 169
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 112 973	1 017 948
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat

	28/02/2021	29/02/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	24 141 955	25 053 088
Production vendue (biens)	1 020 775	988 126
Production vendue (services)	645 284	574 994
Chiffre d'affaires net	**25 808 013**	**26 616 207**
Dont à l'exportation		*106 509*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 550	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 574	18 610
Autres produits	23 231	26 429
Total I	**25 859 368**	**26 661 247**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	20 661 048	22 114 561
Variations de stock	228 385	116 912
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 769	12 229
Variations de stock	2 746	-1 466
Autres achats et charges externes (a)	1 332 625	1 403 282
Impôts, taxes et versements assimilés	340 261	349 619
Salaires et traitements	1 645 069	1 470 934
Charges sociales	481 833	442 052
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	143 936	145 929
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 431	2 680
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	13 232	1 898
Total II	**24 861 334**	**26 058 631**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**998 034**	**602 616**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	4 954	155 180
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**4 954**	**155 180**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	15 715	15 741
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**15 715**	**15 741**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-10 762**	**139 439**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**987 272**	**742 055**

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat (suite)

	28/02/2021	29/02/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 662	40 585
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	24 454	18 837
Total produits exceptionnels (VII)	**33 116**	**59 423**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 838	14 042
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 489
Total charges exceptionnelles (VIII)	**8 838**	**21 531**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**24 278**	**37 892**
Participation des salariés aux résultats (IX)	202 310	125 989
Impôts sur les bénéfices (X)	248 404	143 353
Total des produits (I+III+V+VII)	**25 897 438**	**26 875 849**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**25 336 601**	**26 365 244**
BENEFICE OU PERTE	**560 836**	**510 605**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*4 954*	*5 180*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Commissaire aux Comptes Orial

Annexe

Commissaire aux Comptes
Orial

Règles et méthodes comptables

SAS JARDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2021, dont le total est de 8 313 114 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 560 836 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2020 au 28/02/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Constructions : 20 à 30 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 4 ans
* Matériel informatique : 4 ans
* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Commissaire aux Comptes
Orial

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société Jardis réalise l'ensemble de ses opérations.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.
La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société a fait face aux effets de la crise du coronavirus de multiples façons : recours à l'activité partielle

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 185 347			2 185 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 811			25 811
Immobilisations incorporelles	**2 211 158**			**2 211 158**
- Terrains	617 761			617 761
- Constructions sur sol propre	1 510 571			1 510 571
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	673			673
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	631 287	3 984		635 271
- Installations générales, agencements aménagements divers	845 633	2 537		848 170
- Matériel de transport	22 950			22 950
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 971			50 971
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	88 710	439 053		527 763
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 768 555**	**445 574**		**4 214 129**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	682 911	1 845		684 756
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20			20
Immobilisations financières	**682 931**	**1 845**		**684 776**
ACTIF IMMOBILISE	**6 662 644**	**447 419**		**7 110 064**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 185 347
Total	**2 185 347**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 211	1 703		23 914
Immobilisations incorporelles	**22 211**	**1 703**		**23 914**
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	1 264 800	34 614		1 299 414
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	673			673
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	438 017	56 530		494 547
- Installations générales, agencements aménagements divers	588 033	40 389		628 422
- Matériel de transport	7 841	5 738		13 579
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 633	4 962		42 595
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 352 243**	**142 233**		**2 494 475**
ACTIF IMMOBILISE	**2 374 454**	**143 936**		**2 518 389**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 715 361 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 627	8 550	1 077
Autres	1 655 566	1 655 566	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 148	50 148	
Total	**1 715 361**	**1 714 264**	**1 097**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Ristournes à recevoir	50 825
Prestations de services à recevoir	260 233
Interets comptes courants	4 954
Total	**316 012**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	235 610		24 454	211 156
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**235 610**		**24 454**	**211 156**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			24 454	

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	47 792				47 792
Total	**47 792**				**47 792**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige fournisseurs Galec	47 792		

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 967 813 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 112 973	1 112 973		
- à plus de 1 an à l'origine	639 829	153 132	486 698	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77 102	14 912	62 190	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 008 571	2 008 571		
Dettes fiscales et sociales	949 761	949 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	175 923	175 923		
Produits constatés d'avance	3 654	3 654		
Total	**4 967 813**	**4 418 926**	**548 887**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 605			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	148 639			
(**) Dont envers les associés	138 415			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	639 829	639 829	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**639 829**	**639 829**	

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats m/ses à payer	92 731
Redevances à payer	18 480
Frais sur achats à payer	600
Frais vehicules loc. à payer	67 926
S/traitance à payer	859
Entretien à payer	16 200
Maintenance à payer	20 018
Etudes à payer	532
Séminaire à payer	35
Publicite à payer	11 479
Cotisations à payer	20 495
Honoraires Ó payer	13 092
Redevance à payer	1 492
Interets courus s/emprunt	411
Interet courus s/ participa°salarie	57
Conges payes à payer	95 450
Primes annuelles à payer	10 966
Provision prime exceptionnelles	149 295
Participation à payer	96 928
Intéressement à payer	105 382
Forfait social à payer	19 386
Partic. construction à payer	7 982
Contribution solidarite à payer	12 725
Taxe additionnelle à payer	70 800
Charges sociales sur primes	49 973
Ch. sociales 13è mois à payer	3 509
Ch. sociales conges payes à payer	30 544
Taxe pub à payer	8 757
Taxe eco-emballage à payer	4 859
Cet a payer	32 881
Taxe vehicule ste à payer	439
Total	**964 281**

Comptes de régularisation

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures adminstratives d avance	32 173		
Vetements de travail d avance	2 549		
Fournitures bureau d avance	5 606		
Entretien d avance	558		
Maintenance d avance	746		
Publicite longue duree d avance	7 324		
Location mobiliere d'avance	1 192		
Total	**50 148**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	3 654		
Total	**3 654**		

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2021
Chiffre d'affaires réalisés en France Chiffre d'affaires réalisés à l'étranger	25 808 013
TOTAL	**25 808 013**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	28/02/2021	29/02/2020
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	4 954	155 180
Total des produits financiers	**4 954**	**155 180**
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 715	15 741
Total des charges financières	**15 715**	**15 741**
Résultat financier	**-10 762**	**139 439**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 4 954 euro

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires		24 454
Dégrèvement CET		8 087
Ecart de caisse	3 882	575
Régularisation des tiers	4 956	
TOTAL	**8 838**	**33 116**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**560 836**
+ Impôts sur les bénéfices	248 404
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**809 240**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-24 454
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**784 786**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	987 272	283 518	703 754
+ Résultat exceptionnel	24 278	6 798	17 480
- Participations des salariés	202 310	41 911	160 399
Résultat comptable	**809 240**	**248 404**	**560 836**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 24 667 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires Liés aux provisions pour hausse des prix Liés aux plus-values à réintégrer Liés à d'autres éléments	211 156
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**211 156**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice Liés à d'autres éléments	118 074
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**118 074**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	**24 667**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS JARDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ.

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.
Suite à la troisième vague de Covid-19, le gouvernement a pris de nouvelles mesures de confinement à compter de janvier 2021.
Les mesures de restrictions commerciales mises en œuvre sont en constante évolution.
Dans le contexte actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant au 28/02/2022 de la crise liée au Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 73 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	3	
Ouvriers	58	
Total	**73**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautions	*1 335 943*
Engagements	*19 137*
Avals et cautions	1 355 080
Engagements en matière de pensions	74 491
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**1 429 571**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 74 491 euro

Commissaire aux Comptes Orial